



Les activités « sport, santé, culture, civisme » sous le feu des députés

Une mission flash de l'Assemblée nationale tire le bilan de la mise en oeuvre des activités sport-santé- culture- civisme (2S2C) par les communes, et examine les conditions de leur pérennisation. Activités pour les enfants privés d'école : les mairies récupèrent le bébé

Activités de sport, santé, civisme, culture : les acteurs éducatifs crient au loup

Annoncée par le ministre de l'Education nationale fin mai, pour pallier le fait que le retour des enfants à l'école ne pouvait se faire que de façon progressive, la mise en oeuvre par les communes volontaires des activités sport, santé, culture, civisme (2S2C) s'est faite en un temps record, jugent les députés François Cormier-Bouligeon et Béatrice Descamps, rapporteurs de la mission flash sur la mise en place du dispositif 2S2C à l'école.

Ils ont présenté leurs conclusions le 15 juillet dernier, et notent que « seules 1 000 conventions avaient été signées début juin, et au 19 juin, 2 700 communes avaient déjà contracté avec l'État. Finalement, à la date des vacances scolaires, 2 940 communes proposaient ce dispositif dans 5 846 écoles à 167 051 élèves du premier degré ». 8% des communes ont donc signé une convention 2S2C avec l'Education nationale, et 2,5% des élèves ont participé à ces activités.

Les communes dotées de centres de loisirs municipaux et d'animateurs ont logiquement pu s'organiser plus rapidement, de même que celles qui ont mis en oeuvre un projet éducatif territorial (PEDT), qui ont donc des liens avec le secteur associatif. Logiquement, les petites communes rurales ont eu plus de mal à mettre en oeuvre les 2S2C, par manque de moyens humains et de locaux disponibles.

D'autant que la question financière se pose : « l'Etat contribue au financement du dispositif à hauteur de 110 euros maximum par jour et par groupe de quinze élèves, beaucoup d'activités se révèlent plus coûteuses et exigent que les collectivités en financent une partie », relèvent les députés.

Ils notent également le fait que le dispositif a été parfois mal accepté par les enseignants, et a ravivé la crainte que l'éducation physique et sportive soit supprimée de leur enseignement.

Au final, le dispositif a été déployé de façon variable selon les territoires, et la qualité des activités proposées et des intervenants l'a aussi été, il a parfois contribué à augmenter le taux de scolarisation, parfois non.

En conclusion, les députés se sont interrogés sur une éventuelle pérennisation du dispositif. Première affirmation, « le 2S2C ne peut pas, en période normale, empiéter sur le temps scolaire, qui doit être consacré aux enseignements, même si ceux-ci peuvent et doivent favoriser l'intervention de personnes extérieures quand cela est pertinent et organisé par le corps enseignant lui-même... Il faut ajouter à cela que ne doit pas être remis en cause l'enseignement de l'EPS et des matières artistiques par les professeurs des premier et second degrés. Ils sont nombreux à avoir besoin d'être rassurés à ce sujet », jugent les députés.

Un lien clair avec l'école doit être affirmé, et les 2S2C pourraient s'appuyer sur les PEDT déjà existants.

Seconde conclusion, il faut tendre vers une plus grande égalité d'accès des enfants à ces activités, « ce qui exige une réflexion à l'échelle intercommunale, départementale voire régionale, pour s'assurer de l'itinérance de certains projets ou d'une forme de partage dans l'accès aux équipements ». Les députés insistent sur le fait de ne pas créer de nouvelle structure de coordination, mais de plutôt s'appuyer sur les groupes d'appuis départementaux, en y incluant plus le secteur associatif, les acteurs culturels, et en mobilisant plus les clubs sportifs.

Enfin un temps de concertation plus important avec les acteurs de terrain devra être consacré pour un déploiement plus efficace et égalitaire de ces activités 2S2C. Reste aussi à savoir si le

financement de l'Education nationale subsistera alors que la rentrée scolaire devrait se faire dans des conditions normales d'accueil des élèves.